

L'ENTRETIEN

En ce début d'année, le Lot-et-Garonne semble être au centre de bien des attentions. Est-ce exact ?

Sophie Borderie : Il est vrai que 2020 débute très fort pour notre département. Le Lot-et-Garonne a été labellisé « Terre de Jeux » en vue des Jeux olympiques 2024, notre programme « Du 47 dans nos assiettes » nous a valu d'accueillir les Ateliers de l'Assemblée des Départements de France au Centre des Congrès, nous renforçons notre présence au Salon de l'Agriculture à Paris et notre département sera à l'honneur durant tout le mois d'avril à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine en plein cœur de la capitale grâce au Comité départemental du tourisme.

Le rayonnement de notre territoire est une excellente nouvelle pour tous les acteurs socio-économiques locaux. Le fait que nos ressources soient reconnues nationalement est une vraie valeur ajoutée.

Justement, à l'heure de la construction budgétaire 2020, quelle trajectoire envisagez-vous pour le Lot-et-Garonne ?

S. B. : La première chose à souligner est que nos finances sont parfaitement saines et que nous respectons tous les critères du « pacte de Cahors » voulu par le gouvernement. Nous affichons même une performance supérieure à ce qui nous est imposé ! Nous avons donc les moyens d'une politique ambitieuse pour le Lot-et-Garonne, une politique à la fois réaliste et réalisable.

La trajectoire que nous empruntons suit l'objectif de bâtir de nouvelles cohésions sociales et environnementales, avec pour priorités : les solidarités humaines et territoriales, le quotidien des

par le budget participatif permettant aux habitants eux-mêmes de décider de l'affectation d'un million d'euros en investissement sur le budget 2020, cela passe aussi par les avis rendus par le Conseil consultatif citoyen auxquels j'accorde beaucoup d'attention pour éclairer nos décisions.



Le 13 janvier au Sénat, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, a remis officiellement à Sophie Borderie le label « Terre de Jeux » pour le Lot-et-Garonne.

Lot-et-Garonnais, la transition écologique et énergétique. Les actions qui en découleront seront conduites sans recours au levier fiscal.

Et en termes de méthode ?

S. B. : Si la culture de la concertation et du partenariat est inscrite dans l'ADN de notre collectivité, il est vrai que nous sommes en train de passer à un stade supérieur pour relever, avec les Lot-et-Garonnais, tous les défis qui nous attendent. Très concrètement, cela passe

Susciter la participation, c'est aussi mettre à disposition des acteurs locaux certains outils. Comme le site web Le coin des assos ?

S. B. : Absolument ! Le Département joue un rôle essentiel dans sa capacité à fédérer et à innover au service des forces vives du territoire. Le coin des assos était une idée remontée du terrain à l'occasion des Trophées du bénévolat il y a un an. Nous avons, avec Laurence Lamy qui est vice-présidente

à la citoyenneté et à la vie associative, demandé aux services départementaux de travailler sur un outil numérique qui réponde aux besoins exprimés. Plusieurs mois de travail plus tard, nous sommes en mesure d'offrir aux associations un outil d'échange et de mutualisation qui favorisera, j'en suis sûre, la mise en commun de ressources et stimulera le bénévolat.

A propos d'innovation, le président de l'Assemblée des Départements de France Dominique Bussereau, dans une interview croisée donnée à la presse quotidienne régionale, vous a interrogée sur les domaines que vous aimeriez investir en cas de confirmation par la loi 3D (décentralisation, différenciation et déconcentration) du droit d'expérimentation offert aux Départements...

S. B. : Oui, et je lui ai répondu en effet sur des sujets précis : le soutien direct à l'Economie Sociale et Solidaire, la co-construction avec l'échelon national de la politique de démographie médicale, l'urgence d'un « new deal de l'enfance », la transition écologique et énergétique. Notre Département a déjà apporté à de nombreuses reprises la preuve de sa capacité à conduire des politiques innovantes, désormais reconnues nationalement. Nous avons les ressources nécessaires pour continuer la course en tête dans bien des domaines !

Initiative citoyenne

Budget participatif : plus de 600 idées déposées!

A l'issue de la phase de dépôt des idées pour le 1^{er} budget participatif de Lot-et-Garonne, plus de 600 idées ont été enregistrées. Preuve que les Lot-et-Garonnais se sont largement emparés de ce nouveau pouvoir d'initiative citoyenne.

Du 16 octobre au 31 janvier, tous les Lot-et-Garonnais, à partir de 11 ans, étaient invités à déposer leurs idées de projets sur la plateforme www.initiativecitoyenne47.fr ou dans les urnes déposées à cet effet dans les mairies et collèges. Outre l'ampleur de la participation, les idées déposées témoignent d'une réelle imagination et créativité citoyennes : minibus itinérant connecté, manifestation culturelle chez l'habitant, accompagnement numérique pour enfants handicapés...

Parmi les thématiques les plus sollicitées, on retrouve le sport, l'environnement, la culture et les solidarités. La répartition



géographique des projets constitue un autre motif de satisfaction : tous les territoires, urbains ou ruraux, sont en effet équitablement représentés.

Pour son premier budget participatif, le Conseil départemental mobilise une enveloppe globale d'un million d'euros en investissement, de manière à financer au moins un projet par canton et un projet de rayonnement départemental, dans la limite de 50 000 euros par projet (25 000 euros pour les projets jeunes).

Les Lot-et-Garonnais seront appelés à décider eux-mêmes des projets retenus, en votant **du vendredi 3 avril au mardi 5 mai 2020**.

Un « kit de communication » pour faire campagne

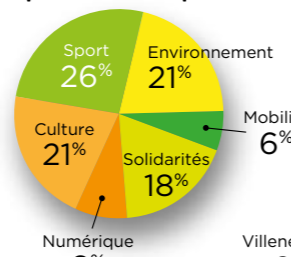
En lien avec les porteurs de projet, la Direction Citoyenneté, Vie associative et sportive va analyser les dossiers reçus, étudier leur faisabilité et affiner l'estimation financière. L'expertise départementale sera mise au service des « déposants » afin d'approfondir leur réflexion et de chercher les solutions afin que leurs idées puissent se concrétiser.

Une soirée de lancement de la phase de vote des citoyens est prévue le 2 avril avec les porteurs de projet pour les aider à « faire campagne ». Pour cela, tous seront dotés d'un kit leur permettant de valoriser leur projet auprès du grand public.

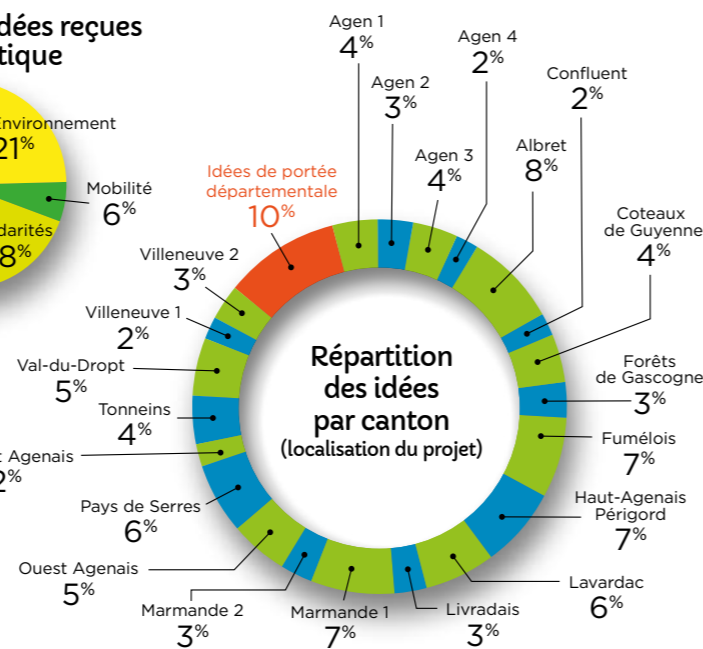
Calendrier

- Février - mars**
Accompagnement des « déposants » par les services départementaux pour passer des idées aux projets / finalisation du catalogue des projets soumis au vote
- 2 avril**
Soirée de lancement des votations / tous les porteurs de projets sont invités et se verront remettre un kit de communication pour faire campagne sur leur projet
- Du 3 avril au 5 mai**
Vote des Lot-et-Garonnais sur les projets (en ligne ou au format papier dans les mairies, les collèges et à l'Hôtel du Département)
- 14 mai**
Journée de dépouillement des votes papier et des votes électroniques / soirée d'annonce des lauréats
- Fin mai**
Délibération du Conseil départemental attribuant les subventions aux lauréats

Répartition des idées reçues par thématique



Répartition des idées par canton (localisation du projet)



Sport

Le Lot-et-Garonne labellisé « Terre de Jeux 2024 »

Outre l'accueil de délégations, le Département entend faire de ce label un tremplin pour développer la pratique sportive.

Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental, et Tony Estanguet, président du Comité d'organisation, ont signé fin janvier la convention « Terre de Jeux 2024 » qui associe officiellement le Département aux Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

Objectif de ce label : faire en sorte que l'ensemble du territoire puisse vivre l'aventure des Jeux, au travers d'animations et de manifestations. Concrètement, dans

le prolongement de sa politique du sport pour tous, le Département va profiter de cet événement international pour mobiliser les clubs, proposer des temps forts et valoriser la pratique sportive auprès du plus grand nombre. Un prolongement naturel au dynamisme lot-et-garonnais porté par ses 1 100 clubs et plus de 80 000 licenciés.

Trois sites candidats pour accueillir des délégations du monde entier

En parallèle, la base nautique du Temple-sur-Lot et les complexes sportifs de Villeneuve-sur-Lot et d'Agen sont candidats pour intégrer la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux (CPJ). L'enjeu



La base nautique du Temple-sur-Lot candidate pour devenir centre de préparation.

est de figurer dans le catalogue des sites d'entraînement dans lequel les délégations étrangères viendront piocher au moment de préparer leur séjour en France. Décision du Comité d'organisation dans les mois à venir.

Économie

Notre savoir-faire agricole s'exporte à Paris

Le Lot-et-Garonne sera succésivement à l'honneur au Salon international de l'agriculture puis à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine.

Fort de plus de 80 productions agricoles et premier département français par la diversité de ses cultures, le Lot-et-Garonne est véritablement « le Jardin de la France ». Le Conseil départemental s'est particulièrement engagé depuis 2008, aux côtés des filières, à porter haut et fort la qualité et la diversité de nos terroirs.

Avec 700 000 visiteurs, le Salon international de l'agriculture, qui se tient du 22 février au 1^{er} mars à Paris, constitue une formidable vitrine pour nos produits et pour ceux qui participent au maintien d'une agriculture dynamique sur notre territoire.

Le Comité départemental du tourisme, la Chambre d'agriculture et l'office de tourisme de Lauzun seront notamment présents sur le stand départemental dédié, d'une surface de 40 m², qui accueillera également producteurs et transformateurs.

Avec la présentation de la prune « Violine » et du Kiwi rouge, dont le Lot-et-Garonne est l'unique producteur, notre savoir-faire fera une nouvelle fois l'actualité tout au long du salon.

L'espace du Lot-et-Garonne se situe dans le Hall des Régions, Hall 3, stand D120.

Producteurs-transformateurs, faites-vous connaître à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine !

La Maison de la Nouvelle-Aquitaine accueille du 1^{er} au 30 avril, le « mois du Lot-et-Garonne ».

Quatre temps forts seront organisés pour promouvoir, auprès du grand public, nos produits et notre destination. Durant tout le mois, vous pouvez profiter de la boutique éphémère pour vendre vos articles. Vous avez également la possibilité d'occuper le lieu, de créer un événement ou d'animer un temps fort.

Modalités de candidature sur www.lotetgaronne.fr
Contact : catherine.genon@lotetgaronne.fr



EN ACTION(S)

13 JANV.



Au bureau de l'Assemblée des Départements de France, afin de défendre la candidature du Lot-et-Garonne pour accueillir à Agen le 9¹ congrès de l'association, organisé fin 2021.

17 JANV.



Au salon Infosup, à Agen, où plus de 500 formations et métiers ont été présentés à quelque 6 000 lycéens.

23 JANV.



Cérémonie de fin de formation et remise des diplômes aux 364 élèves surveillants pénitentiaires de la promotion « Marius Albe » de l'École nationale d'administration pénitentiaire (ENAP).

24 JANV.



Remise officielle de quatre nouveaux véhicules de secours (dont un camion-citerne forestier et 2 fourgons Pomme Tonne) et de quatre véhicules légers au Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 47).

25 JANV.



Nouveau succès populaire pour le Marché au Miel, organisé à l'Hôtel du Département, en partenariat avec les apiculteurs de l'Abeille Gasconne.

6 FEV.



Participation, à l'invitation du Conseil départemental de la Gironde, au rendez-vous « Solutions solidaires ». L'occasion de présenter les initiatives lot-et-garonnaises en faveur des solidarités et de l'environnement.

7 FEV.



Remise des prix aux trois lauréats du concours national Agropole. Le jury a encore une fois récompensé l'innovation avec Greendoz' (farines), Authentik Bordeaux (café à froid) et Picotti (légumes apéritifs bio). Aux côtés du Président de Région Alain Rousset et de Bernard Barral, conseiller départemental et président d'Agropole Services.

Associations

Le coin des assos : le partage en ligne

Le coin des assos est en ligne depuis le 3 février. Cette plateforme interactive et gratuite met en relation associations, collectivités et habitants. Une boîte à outils, facile d'accès et d'utilisation, qui permet l'échange, la mutualisation et l'entraide.

Raréfaction des bénévoles, besoin en matériel, recherche de compétences ou de visibilité... le monde associatif doit relever de nombreux défis pour mener à bien ses missions. Afin de soutenir la dynamique associative lot-et-garonnaise, le Conseil départemental a donc créé un outil collaboratif innovant.

En quelques clics seulement, la plateforme offre ainsi :

- la possibilité de proposer/demander des missions (temporaires ou permanentes) de bénévolat, ou du matériel (prêt ou don)
- des idées « sorties » grâce un agenda des événements proposés par les associations du territoire
- un annuaire des associations
- un recensement des formations gratuites dispensées par le service Vie citoyenne et associative du Département et les partenaires CRIB (Centre de ressources et d'information pour les bénévoles).

Toutes les infos sur <https://lecoindesassos.lotetgaronne.fr>

Renseignements : Service Vie citoyenne et associative - 05 53 69 43 73

Le coin des assos
Le site web d'échanges et d'entraide des associations lot-et-garonnaises

En quête de bénévoles, de matériels, d'informations ou de visibilité pour votre association...
Le coin des assos saura répondre à vos attentes !

Ouvert depuis le 3 février 2020. Inscrivez-vous !
lecoindesassos.lotetgaronne.fr
Renseignements : 05 53 69 43 73 (service Vie citoyenne et associative)

www.lotetgaronne.fr **LOT-ET-GARONNE**
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Expression des groupes politiques

GRUPE DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Lancé en octobre 2019, le premier budget participatif de Lot-et-Garonne a franchi la première étape avec succès. Avec plus de 600 projets déposés, les Lot-et-Garonnais se sont fortement mobilisés, démontrant, s'il en était besoin, que nos territoires ont des idées.

Avec un tissu associatif particulièrement dynamique dans le sport et la culture, c'est fort logiquement que l'on retrouve ces deux thématiques dans le tiércé de tête : 160 idées déposées pour le sport et 125 pour la culture.

Avec 130 idées enregistrées, les questions liées à l'environnement arrivent sur la deuxième marche du podium, illustrant l'importance que les Lot-et-Garonnais accordent à leur cadre de vie et à la question de la transition écologique et énergétique. Cela vient conforter la Majorité départementale dans sa volonté de porter des solutions au travers de la mission d'information et d'évaluation spécialement créée à cet effet.

Cet engouement des Lot-et-Garonnais pour ce premier budget participatif vient également renforcer la détermination de la Majorité départementale de poursuivre son action en faveur d'une plus grande association des citoyens.

Prochaine étape dès le 3 avril, pour le vote sur les projets !

Majorité départementale

Hôtel du Département, 47922 Agen cedex 9

05 53 69 42 72 - majorite.departementale@lotetgaronne.fr

GRUPE L'AVENIR ENSEMBLE

A travers la mise en place du budget participatif et maintenant de la création de la plateforme « Le Coin des Assos », l'exécutif se gargarise d'être à l'écoute des associations. Or, dans les faits, ces initiatives viennent assez tardivement et après des années de réduction des aides financières et des accompagnements. Pour autant, notre groupe se réjouit du développement de cette nouvelle plateforme numérique ! Cette interface, comme cela se fait déjà depuis plusieurs années dans de nombreux autres départements, doit permettre à chaque association d'être renseignée et accompagnée au mieux mais, surtout, elle doit être pensée véritablement au plus près des besoins de nos acteurs associatifs. Alors pourquoi ne pas aller plus loin et, sur ces bases, mettre en œuvre le dispositif « RSA-Bénévolat » ? Un dispositif gagnant-gagnant sans aucun doute !

lavenirensemble.net - 05 53 98 52 00

GRUPE LA DYNAMIQUE CITOYENNE

C'est un vrai succès. Les chiffres en témoignent. Plus de 600 idées déposées, avec un taux d'éligibilité record. Le premier budget participatif citoyen, lancé cet automne, par le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, a dépassé toutes les espérances. Tous les cantons ont joué le jeu, tous les citoyens ont adhéré au concept. On ne peut, ici, que s'en réjouir. Les votes débiteront à compter du 3 avril prochain pour s'achever le 5 mai.

De beaux projets, portés par des associations, entièrement financés par l'institution départementale verront ainsi le jour, sur l'ensemble de notre territoire. Une autre forme de démocratie participative que notre groupe ne peut que louer évidemment. En toute citoyenneté...

Nathalie Bricard et Christian Delbrel (LDC) / 06 45 74 46 14